

M. le président suppléant (M. Richard): Je crois qu'il est temps pour la présidence de reprendre les travaux ordinaires.

(Rapport est fait du bill.)

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Quand lesdits bills seront-ils lus pour la 3^e fois? De l'assentiment de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé) propose la 3^e lecture des bills suivants.

Bill C-21, concernant la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales—M. Robinson.

Bill C-83, concernant la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales—M. Béchar.

Bill C-88, concernant la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales—M. Mather.

Bill C-178, concernant la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales—M. Laniel.

Bill C-223, concernant la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales—M. Trudel.

[Français]

M. Béchar: Monsieur le président, j'aimerais dire quelques mots pour remercier mes collègues de leur courtoisie à l'endroit des citoyens des Îles-de-la-Madeleine et de leur député.

[Traduction]

(La motion est adoptée et les bills sont lus pour la 3^e fois et adoptés.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, puis-je parler des travaux de la Chambre pour ce soir, avant de déclarer qu'il est six heures? Le gouvernement propose d'aborder à huit heures l'article au *Feuilleton* qui porte sur les Affaires indiennes, puis le bill S-4, la mesure relative à l'accord commercial avec la Nouvelle-Zélande et, troisièmement, le bill S-2 concernant la statistique. D'après les consultations que nous avons eues avec les représentants de l'opposition, on prévoit qu'il y aura peu ou pas de débats sur ces mesures. La Chambre passera ensuite au bill C-184 modifiant la loi sur l'expansion des exportations.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Six heures.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): La Chambre consent-elle à déclarer qu'il est six heures?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à huit heures. Encore une fois, puis-je demander aux députés, à titre personnel, de réfléchir à ma proposition de ne plus perdre notre temps à discuter des mesures d'initiative parlementaire pendant à peine une demi-heure comme cela se produit depuis quelque temps, mais d'y consacrer plutôt toute la journée le lundi.

(La séance est suspendue à 5h35.)

[M. Bell.]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

AFFAIRES INDIENNES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADIEN

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DE CERTAINS RAPPORTS ANNUELS ET DE LA QUESTION RELATIVE AU SERVICE DE BRISE-GLACE

L'hon. Jean-Luc Pepin (au nom du président du Conseil privé) propose:

Que les sujets suivants soient renvoyés au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien:

1. Le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année se terminant le 31 mars 1968 et le témoignage qu'apporte le comité dans son étude du rapport au cours de la vingt-huitième législature;

2. Le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année se terminant le 31 mars 1969;

3. La question relative au service de brise-glace dans l'Arctique; et

qu'au cours de son étude, le comité soit autorisé à se déplacer d'un lieu à un autre au Canada.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ce mandat répond, je crois, à la demande des membres du comité et nous acceptons volontiers cette motion.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ajouterais que, même si le comité a un programme très chargé, j'espère qu'il étudiera certains des problèmes qui ont surgi récemment au sujet de l'exploitation forestière dans le parc de Wood Buffalo et...

Une voix: Et le barrage de la rivière la Paix.

M. Baldwin: J'allais le dire. Je songeais aux effets fort désastreux pour le réseau fluvial du Mackenzie de la stupidité qu'a manifestée un gouvernement antérieur en permettant la construction de ce barrage. Mon honorable ami m'a incité à le dire. Voilà des questions qui ont été soulevées et je sais que le comité, qui est très consciencieux, les étudiera.

(La motion est adoptée.)

* * *

LOI MODIFIANT L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

MESURE TENDANT À LA RATIFICATION ET À L'APPLICATION

L'hon. Jean-Luc Pepin (au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures) propose: Que le bill S-4, donnant suite à un accord modifiant l'accord commercial entre le Canada et la Nouvelle-Zélande, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport sans proposition d'amendement, soit agréé.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): A l'étape de la troisième lecture, je voudrais dire quelques mots sur ce bill modifiant l'accord commercial...